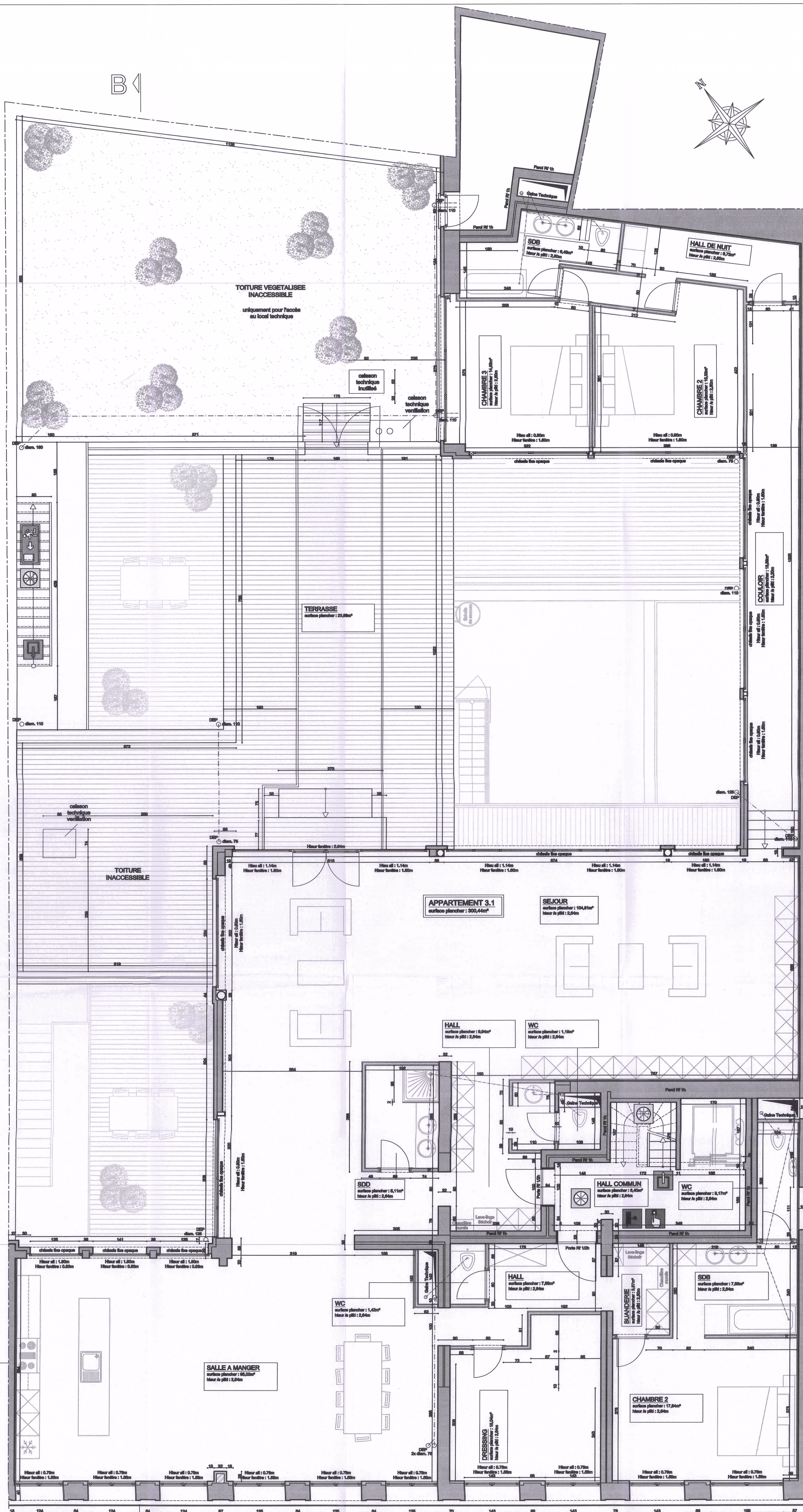




LEGENDE :

- Maçonneries à démolir
- Maçonneries existantes à conserver
- Nouvelles maçonneries
- Isolation
- Revêtement extérieur en Pierre Bleue
- Briques de parement
- Toiture plate
- Toiture à versant
- Arbre à abattre
- Arbre à planter

IMPORTANT

Toutes les structures en béton armé, ainsi que les radiers et charpentes de toitures sont à dimensionner par l'ingénieur avant la mise en œuvre de l'ouvrage. Les Entrepreneurs sont tenus de respecter les prescriptions légales en matière d'assainissement et protection incendie. Les cotés sont données à titre indicatif et doivent être vérifiés par l'Entrepreneur. En cas d'erreur ou omission, ceux-ci sont tenus d'en informer l'Architecte. Les Entrepreneurs sont tenus de vérifier les grandeurs réelles des constructions existantes et nouvelles.

HERVE GILSON
INTER IMMO
Avenue Maurice, 1 B- 1050 Bruxelles
Tél. : +32(0)2218.40.48
Fax : +32(0)2218.69.84
e-mail : h.g.i@skynet.be

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
INTER IMMO sa
Rue de Hennin, 67-69
B- 1050 Bruxelles
Tél. : +32(0)
Fax :
e-mail :

COMMUNE DE IXLLES

URBANISME

DEMANDE DE PERMIS
Adaptation plans permis n°2009-63-90/67-69
Transformation de 2 appartements en 1 appartement
Chantier : Rue de HENNIN, 67-69
1050 BRUXELLES
Division ... - Section ... n°

Maître de l'Ouvrage / Bouwheer		Architecte / Architect	Ingénieur / Ingenieur	Entrepreneur / Aannemer
INTER IMMO sa		HERVE GILSON INTERNATIONAL		
Ind.	Date / Datum	Modifications / Wijzigingen	Dressé par / Opgevaardigd door	Cadastre / Cadester
			Philippe GEENS ARCHITECTE	Div. ... section ... n°
			Date / Datum	Echelle / Schaal
			10/07/2014	1/50
			Dossier	Plan N° / Plan Nr
			D695	102